

Notes sur l'AG CSTM du vendredi 22 mars 2019

- Le patron Rule (orthographe à vérifier) n'est pas seul, mais a derrière lui tous les patrons qui veulent faire disparaître la CSTM en se livrant à une opération d'une extrême violence de diabolisation de son secrétaire général Bertrand CAMBUSY et d'assimilation de l'organisation quasiment à une bande de terroristes comme cela se fait en France à propos des gilets jaunes. D'où mobilisation d'un nombre impressionnant de «forces de l'ordre» à leurs moindres déplacements.
- Après avoir eu connaissance du préavis de grève, 100% des jeunes travailleurs des Vedettes Tropicales ont fait grève le mardi 19 mars et ceux de la navette Fort de France Case Pilote pourtant non syndiqués CSTM les ont ralliés le mercredi. (voir préavis de grève au sujet du non respect par le patron Charles CONCONNE de l'accord arraché de haute lutte après leur grève de 2017).
- Le réseau MOZAIK ne dispose pas de 60 (chiffre de la pétition de l'université) mais de 68 bus dont seulement 32 , soit moins de la moitié, circulent, **68 étant subventionnés**. On peut se demander à qui profite cet intolérable gaspillage de fonds publics au détriment des usagers mal desservis et des chauffeurs aux conditions de travail désastreuses. La rumeur parle de dessous de table donnés par les importateurs de véhicules qui ont tout intérêt à la non existence d'un transport en commun de qualité en Martinique. **Ainsi, plusieurs étudiants ont été acculés à acheter des véhicules suite à la mobilisation que certains font volontairement pourrir.**
- L'échec de la demande de médiation par voie judiciaire ne signifie pas, comme l'ont complaisamment relayé les médias, que la CSTM a été déboutée de sa demande . Pour que cette demande aboutisse, il faut que les deux parties soient présentes, ce qui n'a pas été le cas pour la partie patronale. Par contre, l'association des médiateurs a modifié ses statuts pour être à même d'organiser des séances de médiation à l'amiable à la demande d'une seule partie. Ce qui a été le cas pour la séance de jeudi.
- Concernant cette séance, la CSTM a fait l'objet d'un traquenard monté par le préfet et la directrice du travail : elle a été convoquée pour 15h30 ; et Rule pour 13h 30, **AINSI QUE LA PRESSE ! L'objectif était de faire claironner par les médias que la partie patronale était présente tandis que la CSTM brillait par son absence.** Le médiateur BAGOÉ a déjoué l'opération en informant CAMBUSY. Les camarades chauffeurs ont alors quitté une opération caravane d'information de la population de Schoelcher TERREVILLE pour se rendre à la médiation. **RÉSULTAT : BAGOÉ APRÈS AVOIR ÉTÉ ENGUEULÉ PAR LE PRÉFET CAR ACCUSÉ DE SE SITUER DU CÔTÉ DU SYNDICAT, A ÉTÉ REMPLACÉ COMME MÉDIATEUR PAR DANIEL ROBIN!**
- Pendant que la CSTM était vendredi 14h30 en réunion à la mairie de Schoelcher (la délégation municipale étant flanquée de 2 policiers municipaux et de gendarmes) Rule était en réunion avec les médiateurs.
- 5 bus de MOZAIK ont été réquisitionnés par la CFTU pour effectuer le transport de passagers de l'aéroport, d'où mouvement des syndiqués SUD qui demandent le rapatriement des bus pour les réaffecter à leur usage initial.
- Le Président de Martinique Transport a proféré des menaces de résiliation de contrats qui sont restées des effets d'annonce et servent de prétexte aux patrons pour réduire à minima les frais de maintenance des véhicules.
- **La CSTM n'est pas isolée dans ce combat. Elle a reçu des communiqués de soutien de la CGTM, FO Municipaux, et l'USAM.**